

---

**INTERNE**

# METHODOLOGIE

d'élaboration d'un

## PLAN DE CONTINUITE COMMUNAL

en cas de pénurie de gaz et  
d'électricité

### Annexes

1. Plan de continuité de la Commune de..., Modèle, 28.10.2022
2. Pénurie d'électricité - Scénario, 28.10.2022
3. Pénurie de gaz - Scénario, 28.10.2022
4. Exemple d'analyse d'impact et inventaire des mesures, fichier Excel

version 28.10.2022

TABLE DES MATIERES

<b>PREAMBULE METHODOLOGIE</b> .....	3
<b>PRÉAMBULE</b> .....	4
<b>1. CONTEXTE ET OBJECTIFS</b> .....	4
<b>2. ORGANISATION ACTUELLE DE LA COMMUNE</b> .....	5
<b>3. CONDUITE OPERATIONNELLE DE LA COMMUNE</b> .....	6
<b>4. CONDUITE OPERATIONNELLE DU DISTRICT</b> .....	6
<b>5. ANALYSE D'IMPACT ET INVENTAIRE DES MESURES</b> .....	7
<b>6. SUITE DES TRAVAUX</b> .....	10

---

INTERNE

**PREAMBULE METHODOLOGIE**

Ce modèle de plan de continuité des activités a été élaboré par l'état-major de conduite cantonal (EMCC) avec la collaboration de plusieurs communes. Il s'agit d'un modèle, les communes sont libres de l'adopter, de le modifier ou d'en utiliser un autre.

Le plan de continuité doit répondre aux exigences suivantes :

- répondre aux attentes des autorités fédérales et cantonales,
- maintenir les prestations communales en se concentrant sur les tâches **nécessaires**,
- garantir la sécurité du personnel,
- garantir l'information et la communication vers le personnel et les administrés,
- limiter les conséquences de l'événement majeur.

Marche à suivre

Pour permettre la détermination du plan de continuité des activités, les étapes à suivre sont les suivantes :

1. Poser le contexte, les scénarios et les mesures fédérales envisagés (voir chiffres 1.1 à 1.3).
2. Définir les objectifs, les missions spécifiques (voir chiffres 1.4 et 1.6).
3. Réaliser une analyse d'impact : identifier l'ensemble des prestations et des tâches de la Commune et déterminer leur niveau de criticité de 1 à 4 et l'impact des pénuries (voir chiffre 5).
4. Identifier les ressources (RH, systèmes TIC, infrastructures, etc.) nécessaires à l'accomplissement des activités essentielles.
5. Inventorier les mesures en place pour garantir la continuité des prestations prioritaires, définir les mesures complémentaires et établir les plans d'action.
6. Etablir un plan de renonciation et le communiquer.

### Contenu du plan de continuité

Nous allons passer en revue point par point le contenu du plan de continuité des activités de la Commune et donner les indications utiles pour le compléter.

#### **PRÉAMBULE**

Introduction sur les objectifs spécifiques et généraux du plan de continuité.

- ❖ Texte à adapter ou reprendre tel quel.

#### **1. CONTEXTE ET OBJECTIFS**

##### **1.1 Contexte**

- ❖ Texte à adapter ou reprendre tel quel

##### **1.2 Scénarios**

- ❖ Les annexes *Pénurie d'électricité* et *Pénurie de gaz* sont à reprendre telles quelles

##### **1.3 Mesures de la Confédération**

- ❖ Texte à reprendre tel quel

##### **1.4 Objectifs cantonaux**

- ❖ Texte à reprendre tel quel

##### **1.5 Missions spécifiques des communes**

- ❖ Texte à reprendre tel quel

##### **1.6 Objectifs spécifiques de la Commune**

- ❖ A compléter. Voir ci-après chiffre 5.1, Objectifs minimaux de continuité des activités (OMCA)

---

**INTERNE**

**2. ORGANISATION ACTUELLE DE LA COMMUNE**

**2.1 Direction de la Commune**

- ❖ Compléter le tableau selon indications

**2.2 Organigramme de la Commune**

- ❖ Copier - Coller votre organigramme

**2.3 Dicastères et services de la Commune**

- ❖ Compléter les tableaux selon indications

Les séances de la Municipalité se tiennent *chaque semaine le lundi de 15h00 à 19h00.*  
(à adapter)

**2.4 Services et établissements en relations avec la Commune**

**2.4.1 Liste des entités sous la responsabilité de la Commune**

- ❖ Compléter le tableau selon indications

**2.4.2 Liste des mandataires/entreprises/établissements en partenariat avec la Commune**

- ❖ Compléter le tableau selon indications

**2.4.3 Liste des associations de communes / secteurs d'activité socio-économique en relation avec la Commune**

- ❖ Compléter le tableau selon indications

---

**INTERNE**

**3. CONDUITE OPERATIONNELLE DE LA COMMUNE**

**3.1 Piquet communal**

Chaque commune doit assurer au minimum, un piquet communal atteignable aux conditions suivantes ou selon directives ultérieures.

- ❖ Compléter le tableau selon indications.
- ❖ Veuillez mettre en place une procédure qui permette de n'utiliser qu'un seul numéro de téléphone pour atteindre le piquet communal.

**3.2 Cellule de crise communale**

Les communes qui en ont les ressources mettent en place une structure ad hoc pour gérer l'événement majeur, la cellule de crise communale.

- ❖ Compléter le tableau selon indications

**Emplacements**

- ❖ Compléter le tableau selon indications et indiquer si le site dispose d'une alimentation électrique de secours.
- ❖ Si vous utilisez un site en situation normale et un autre disposant d'une alimentation électrique de secours en cas de délestage, veuillez indiquer les deux l'emplacements.

**3.3 Conduite de la Commune en mode dégradé**

- ❖ Compléter le tableau et adapter, au besoin, les commentaires

**Organigramme de conduite en mode dégradé de services communaux**

- ❖ A compléter.

**Emplacements**

- ❖ Compléter le tableau selon indications et indiquer si le site dispose d'une alimentation électrique de secours.

**4. CONDUITE OPERATIONNELLE DU DISTRICT**

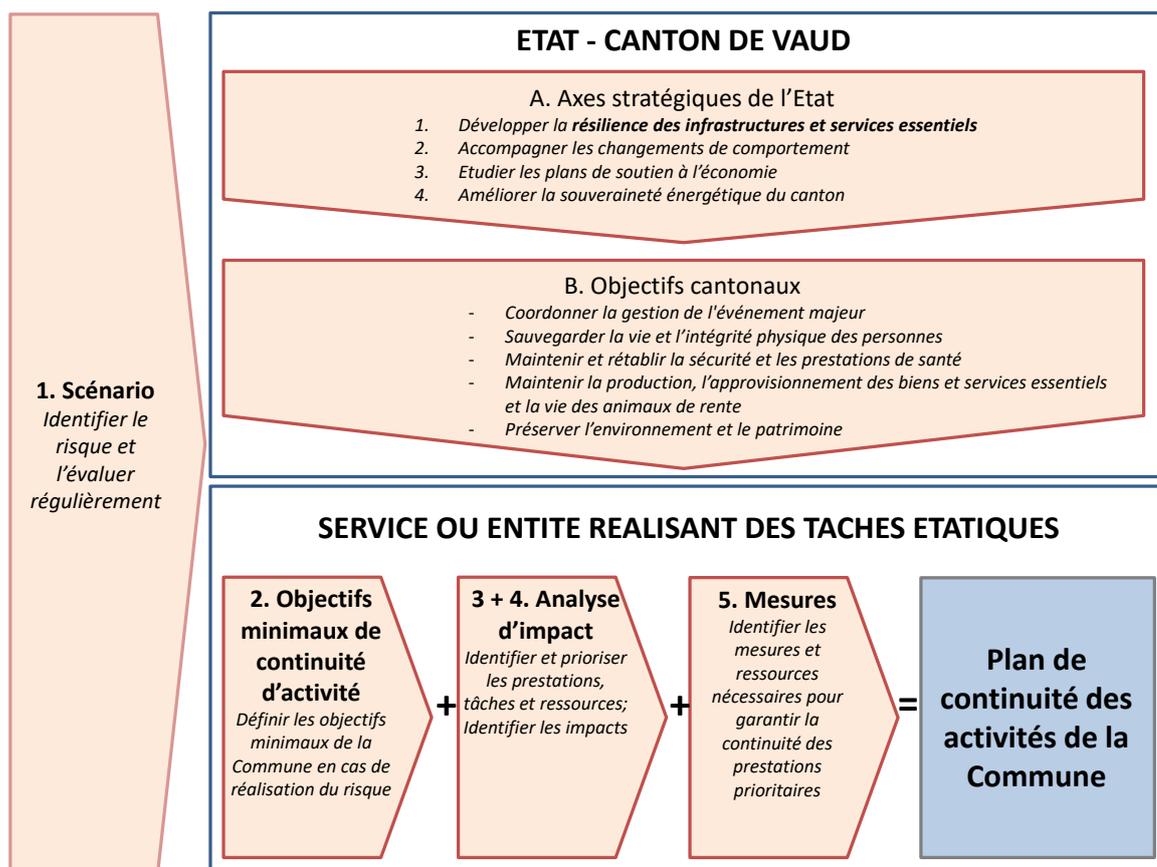
- ❖ Les informations de ce chapitre sont fournies par la Préfecture.

**INTERNE**

**5. ANALYSE D'IMPACT ET INVENTAIRE DES MESURES**

**5.1 Inventaire et priorisation des tâches**

**Processus de réalisation**



**Objectifs minimaux de continuité des activités (OMCA)**

Sur la base des scénarios *Pénurie d'électricité* et *Pénurie de gaz* (en annexe), des objectifs cantonaux et des missions spécifiques reçues, la Commune fixe ses objectifs minimaux de continuité des activités en cas de contingentement, de délestage d'électricité et de pénurie de gaz.

- ❖ Ces objectifs sont à mentionner dans le Plan de continuité sous le chiffre 1.6 Objectifs spécifiques de la Commune

**Prestations et tâches - Identifier et prioriser**

- ❖ L'inventaire des tâches, l'analyse d'impact, l'identification des mesures à prendre, ainsi que le suivi de la mise en œuvre des mesures peuvent se faire au moyen du fichier *Excel* annexé, voir l'illustration après chiffre 5.3. Une autre base de données de votre choix convient aussi. Le document établi fait partie intégrante du Plan de continuité des activités dont il est une des annexes.

**INTERNE**

Les objectifs minimaux de continuité des activités de la Commune servent de point de départ de l'inventaires des prestations à assurer.

Identifier les prestations et les prioriser.

Identifier les tâches qui permettent de réaliser les prestations nécessaires et les prioriser.

La priorisation des prestations et des tâches se fait au moyen de l'échelle suivante :

<b>Echelle d'évaluation</b>	
<b>1</b>	Nécessaire : Doit absolument être maintenu pour atteindre un ou plusieurs objectifs minimaux de continuité d'activité (OMCA) <i>Les activités sont absolument <b>indispensables</b> / toutes les ressources sont nécessaires, voir plus</i>
<b>2</b>	Important : Facilite grandement l'atteinte d'un ou plusieurs OMCA. <i>Les activités peuvent être <b>réduites en partie</b> mais certaines prestations doivent être maintenues / une partie des ressources peut être réallouée</i>
<b>3</b>	Modéré : Peut aider l'atteinte d'un ou plusieurs OMCA. <i>Les activités peuvent être réduites à leur <b>strict minimum</b> / une majorité des ressources peut être réallouée</i>
<b>4</b>	Faible : Ne participe que marginalement ou pas du tout à l'atteinte des OMCA. <i>Il est possible de <b>se passer</b> de ces activités pendant plusieurs semaines / les ressources peuvent être réallouées</i>

## 5.2 Tâches nécessaires - Analyse de l'impact

Pour les tâches nécessaires, l'analyse de l'impact est faite sur la base des événements suivants :

- d'un contingentement des grands consommateurs, plus de 100'000 kWh d'électricité par an (diminution de l'électricité disponible par tranche de 10% jusqu'à 50%)
- d'un délestage (4h avec électricité / 8h sans électricité)
- d'un sous-apvisionnement en gaz (-30%)

## 5.3 Analyse d'impact, inventaire des mesures et suivi de mise en œuvre des mesures

### Mesures pour garantir les tâches nécessaires

Identifier les mesures et ressources nécessaires pour garantir la continuité des tâches nécessaires.

Etablir la liste des mesures d'urgence permettant de rapidement améliorer la résilience des tâches.

Evaluer les besoins en carburant et en alimentation électrique de secours afin de maintenir fonctionnelles les tâches nécessaires.



---

## INTERNE

### 6. SUITE DES TRAVAUX

❖ Texte à reprendre ou à adapter

#### 6.1 Exercices

❖ Texte à reprendre ou à adapter